

COMMUNIQUÉ DU 3 SEPTEMBRE 2013 DE FINORA DÉPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ FINORA

PRÉSENTÉE PAR



PRIX DE L'OFFRE : 23 euros par action Etam Développement

DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation

AVIS IMPORTANT

Le présent communiqué a été établi par Finora, il est publié en application de l'article 231-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

La banque Natixis, en qualité d'établissement présentateur et agissant pour le compte de Finora, a déposé le 3 septembre 2013 un projet d'offre auprès de l'AMF sous la forme d'une offre publique d'achat volontaire.

Cette offre et le projet de note d'information restent soumis à l'examen de l'AMF.

Le projet de note d'information est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de Finora 149 avenue Louise – 1050, Bruxelles, Belgique et de Natixis (47, quai d'Austerlitz - 75013 Paris).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Finora seront mises à la disposition du public, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF.

1. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 233-1, 1° du Règlement général de l'AMF, la société Finora, société anonyme de droit belge au capital de 1 000 000 d'euros, dont le siège social est situé 149 avenue Louise – 1050, Bruxelles, Belgique, identifiée au Registre du commerce de Bruxelles sous le numéro d'entreprise 0812.682.925 (« **Finora** » ou l'« **Initiateur** »), agissant de concert avec les membres du Concert (tel que ce terme est défini ci-dessous), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Etam Développement, société en commandite par actions au capital de 12 169 313 euros, dont le siège social est situé 78, rue de Rivoli – 75004 Paris, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 308 382 035 RCS Paris (« **Etam Développement** » ou la « **Société** »), d'acquérir dans les conditions décrites ci-dessous (l'« **Offre** ») la totalité des actions de la Société non-détenues par le Concert.

Les actions Etam Développement sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000035743, mnémonique TAM.

Finora est une société holding dont 100% du capital et des droits de vote sont détenus par la famille Milchior. Finora détient 2 773 680 actions de la Société représentant 34,75% de son capital et 24,07% de ses droits de vote. Par ailleurs, la famille Milchior détient directement 1 448 932 actions de la Société représentant 18,15% de son capital et 22,86% de ses droits de vote.

La famille Milchior agit de concert avec la famille Tarica (le « **Concert** »). Le Concert détient, à ce jour, 5 419 317 actions de la Société représentant 67,89% de son capital et 67,34% de ses droits de vote.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée en application des articles 233-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, le projet d'Offre est présenté par Natixis qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

2. MOTIFS ET CONTEXTE DE L'OFFRE

2.1 Contexte de l'Offre

Le 3 septembre 2013, la Société a déposé une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 30 mai 2013 (l'« **OPAS Rachat d'actions** ») au même prix que celui de l'Offre, soit 23 euros par action Etam Développement. L'OPAS Rachat d'actions devrait être ouverte le 3 octobre 2013 et close le 16 octobre 2013.

Finora s'est engagée à conserver au moins 399 128 actions (5% du capital) sur la totalité des actions de la Société qu'elle acquerra dans le cadre de l'Offre. Les actions de la Société acquises par Finora dans le cadre de l'Offre au-delà de 399 128 pourront être apportées par Finora à l'OPAS Rachat d'actions, dans la limite maximum de 10% du capital.

2.2 Motifs de l'Offre

L'objectif de l'Offre est d'offrir aux actionnaires de la Société une liquidité satisfaisante que le marché, dans le contexte actuel, ne parvient pas à leur offrir.

Les capacités financières de la Société au regard de ses besoins présents et à venir ne lui permettant pas de faire une offre publique de rachat d'actions portant sur une part supérieure à 10% du capital social de la Société, la famille Milchior a accepté de compléter l'offre de liquidité faite par la Société dans le cadre de l'OPAS Rachat d'actions. En conséquence, l'Offre précède l'OPAS Rachat d'actions afin de permettre à tous les actionnaires de la Société de pouvoir céder leurs actions Etam Développement dans des conditions satisfaisantes et notamment sans risque de réduction.

2.3 Historique des participations de l'Initiateur sur les douze derniers mois

Ni l'Initiateur, ni la famille Milchior, ni aucun membre du Concert n'a acquis d'actions de la Société au cours des 12 derniers mois précédant le dépôt de l'Offre, ni n'a conclu de contrat ou acquis d'instruments lui permettant d'acquérir des actions de la Société à sa seule initiative.

3. INTENTION DE L'INITIATEUR POUR LES DOUZE MOIS À VENIR

Stratégie

L'Offre n'entraîne pas de changement de contrôle de la Société. La famille Milchior restera l'actionnaire majoritaire grâce aux actions de la Société détenues directement par la famille Milchior et indirectement au travers de la société Finora.

La famille Milchior a l'intention, à l'issue de l'Offre, de poursuivre l'activité de la Société dans la continuité de la stratégie actuellement suivie. Il est prévu de poursuivre l'activité de la Société dans ses métiers actuels et l'Offre ne devrait avoir aucun impact sur la politique commerciale, industrielle et financière de l'entreprise.

Emploi – Composition des organes sociaux et de direction après l'Offre

L'Initiateur n'envisage pas de changement au sein de la direction en place et l'Offre n'aura aucun impact en matière d'emploi.

Statut juridique de la Société

Il n'est pas envisagé de modifier les statuts de la Société à la suite de l'Offre.

Maintien de la cotation des actions de la Société à l'issue de l'Offre

L'Initiateur a l'intention de maintenir l'admission des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris à l'issue de l'Offre. Ainsi, l'Initiateur n'envisage pas de demander à l'AMF le retrait obligatoire de la Société ni de déposer auprès de l'AMF un projet d'offre publique de retrait.

Distribution de dividendes

L'Initiateur n'a pas l'intention de modifier la politique de distribution de dividendes de la Société.

Synergies, gains économiques et perspectives d'une fusion

L'Offre ne s'inscrivant pas dans le cadre d'un projet de rapprochement avec d'autres sociétés, il n'existe pas de synergies ou d'économies qui lui soient liées. En outre, pour les mêmes raisons, aucune perspective de fusion n'est envisagée dans le cadre de l'Offre.

4. ACCORDS POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SIGNIFICATIVE SUR L'OFFRE

La société INTECO, détenant 583 037 actions de la Société représentant 7,30% du capital et 10,12% des droits de vote, s'est engagée auprès de l'Initiateur à ne pas apporter à l'Offre les actions de la Société qu'elle détient.

La société LINTO, détenant 564 275 actions de la Société représentant 7,07% du capital et 9,79% des droits de vote, s'est engagée auprès de l'Initiateur à ne pas apporter à l'Offre les actions de la Société qu'elle détient.

M. George Lindemann, détenant 2 424 actions de la Société représentant 0,03% du capital et 0,02% des droits de vote, s'est engagé auprès de l'Initiateur à ne pas apporter à l'Offre les actions de la Société qu'il détient.

Les sociétés INTECO et LINTO ainsi que M. George Lindemann se sont également engagés à ne pas apporter à l'OPAS Rachat d'actions les actions de la Société qu'ils détiennent.

5. CALENDRIER INDICATIF DE L'OFFRE

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et NYSE Euronext publiera un avis annonçant les principales caractéristiques de l'Offre.

Le calendrier ci-dessous est présenté à titre purement indicatif.

3 septembre 2013	Dépôt du projet de note d'information auprès de l'AMF.
3 septembre 2013	Publication du communiqué de dépôt du projet de note d'information sur les sites internet de l'AMF et de la Société.
3 septembre 2013	Publication du projet de note d'information sur les sites internet de l'AMF et de la Société.

17 septembre 2013	Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF emportant visa sur la note d'information.
18 septembre 2013	Mise à disposition du public et mise en ligne sur les sites internet de l'AMF et de la Société de la note d'information visée, ainsi que des documents « Autres informations » relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société et de l'Initiateur. Publication d'un communiqué précisant les modalités de mise à disposition de la note d'information visée et des documents d'information relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société et de l'Initiateur.
19 septembre 2013	Ouverture de l'Offre (10 jours de négociation).
2 octobre 2013	Clôture de l'Offre.
3 octobre 2013	Publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'Offre. Ouverture de l'OPAS Rachat d'actions.
16 octobre 2013	Clôture de l'OPAS Rachat d'actions.
29 octobre 2013 au plus tard	Publication par NYSE Euronext de l'avis de résultat de l'OPAS Rachat d'actions. Publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'OPAS Rachat d'actions.

6. ELÉMENT D'APPRÉCIATION DU PRIX DE L'OFFRE

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats obtenus par l'analyse multicritères et fait apparaître les primes induites par le prix de l'Offre de 23 euros par action Etam :

	Fourchette basse	Valeur centrale	Fourchette haute	Prime induite par le prix d'offre sur la valeur centrale (%)
Cours de bourse				
CMP au 29 août 2013	-	17,9 €	-	28,5%
Moyenne 1 mois ⁽¹⁾	-	17,5 €	-	31,3%
Moyenne 3 mois ⁽¹⁾	-	17,4 €	-	32,0%
Moyenne 6 mois ⁽¹⁾	-	17,6 €	-	30,6%
Moyenne 12 mois ⁽¹⁾	-	17,3 €	-	33,0%
Plus haut 1 an	-	22,5 €	-	2,2%
Plus bas 1 an	-	12,0 €	-	91,7%
Objectif de cours des analystes	15,4 €	17,7 €	20,0 €	29,9%
Multiples boursiers	19,3 €	20,4 €	21,5 €	12,6%
Actualisation des flux de trésorerie disponibles	18,8 €	21,6 €	24,8 €	6,5%

(1) Moyenne des cours pondérés par les volumes au 29 août 2013

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans un quelconque pays autre que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Finora décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.